

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

POLITIQUE

POLITIQUE : ÉVALUATION DE NOUVELLES INITIATIVES – Une liste de contrôle

Préambule

La Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) est un organisme subventionnaire qui, habituellement, n'administre pas de programmes. Or, parfois, en raison de lacunes ou d'occasions qu'elle a constatées, la Fondation est appelée à intervenir en tant qu'organisme participant, initiateur ou de financement. Avant d'intervenir, la Fondation devra tenir compte des éléments suivants :

LISTE DE CONTRÔLE

1. L'initiative cadre-t-elle avec la mission, les valeurs et les priorités stratégiques courantes de la FCO?
2. L'initiative répond-elle à un besoin criant et stratégique?
3. La FCO est-elle l'organisme le mieux placé pour accomplir cette initiative? Pourquoi?
4. Y a-t-il un autre organisme qui pourrait se charger de cette initiative?
5. Que se produira-t-il si cette initiative n'est pas mise en oeuvre?
6. A-t-on examiné attentivement l'impact de cette initiative sur les ressources humaines et financières de la FCO?
7. A-t-on évalué l'impact organisationnel de cette initiative sur la FCO?
8. S'il faut affecter des fonds discrétionnaires à l'initiative, cela aura-t-il un impact négatif considérable sur les programmes de subventionnement réguliers de la FCO?
9. Les risques potentiels ont-ils été évalués, p. ex. au plan des relations publiques, de la crédibilité, des contrôles et des résultats?
10. Si la durabilité de l'initiative, sans la participation de la FCO, est un objectif, a-t-on établi un plan et un échéancier réalistes pour y parvenir?
11. Faudrait-il prévoir une participation dégressive de la FCO à l'initiative et, si c'est le cas, comment entend-on s'y prendre?
12. A-t-on prévu des suivis et une évaluation en profondeur?
13. Dans quelle mesure cette initiative est-elle urgente?

ENTRÉE EN VIGUEUR INITIALE :

Le 19 juin 2001

DERNIER EXAMEN OU DERNIÈRE RÉVISION :

Février 2012

PROCHAIN EXAMEN :

Février 2017